

la FNAAFP/CSF se réjouissent de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

Pour cette occasion le Ministère détermine l'ensemble des métiers reconnus et les compétences à acquérir des salariés de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. Ce décret a pour objet de garantir aux salariés de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, l'accès à une formation professionnelle de qualité, en fonction de leurs besoins et de ses aspirations. L'OPCO de l'OPCO de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, se réjouit de ce décret, la qualité de la formation, l'adéquation et le grand âge, les politiques d'emploi et d'insertion.

Cette reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, qui sera inscrite dans une loi unique de la branche, offre de nouvelles perspectives.

L'ensemble des métiers de l'OPCO Cohésion sociale sera reconnu et les salariés de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, pourront bénéficier de la formation professionnelle et de l'accompagnement des salariés de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, dans un cadre pluridisciplinaire et interprofessionnel. Cette reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, offre de nouvelles perspectives.

Cette reconnaissance reconnaît que le travail entre les professionnels de l'OPCO Cohésion sociale, mais aussi, le partenariat inter-OPCO, notamment avec celui de la Santé, est une priorité de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF se réjouissent de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adessadomicile-ladmr-et-la-fnaafpcsf-se>

Liens

[1] <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adessadomicile-ladmr-et-la-fnaafpcsf-se>